



Comprendre le suicide

Par Alain Dubois

Cette analyse d'éducation permanente a été produite dans le cadre de la journée d'études et d'échanges organisée par les centres PMS et PSE ¹ de la Province de Liège, le 24 août 2011. Il s'agit d'examiner les apports de la sociologie à la compréhension du suicide en général, du suicide des jeunes en particulier.

La thèse d'Emile Durkheim

Quel peut être l'apport de la sociologie à la compréhension du suicide, perçu comme un acte individuel ?

En rupture avec l'analyse utilitariste (qui suppose que l'individu recherche toujours le mieux-être), Emile Durkheim, un des pères fondateurs de la sociologie, s'attache à expliquer le fait social « suicide » dans une de ses oeuvres magistrales, parue en 1897.

Durkheim a notamment montré que ²:

- le taux de suicide croît avec l'âge, quels que soient le sexe, le statut matrimonial, le lieu de résidence ;
- le taux de suicide est plus fort chez les hommes que chez les femmes, quels que soient l'âge, le statut matrimonial, le lieu de résidence ; - le taux de suicide est plus fort pour les célibataires et les veufs que pour les personnes mariées, quels que soient le sexe, l'âge et le lieu de résidence ;
- entre les régions d'un même pays, les écarts se maintiennent dans le temps ;
- d'une année à l'autre, pour une société donnée, le nombre des suicides et le taux de suicide varient peu et de façon non erratique ;
- le taux de suicide est lié à la religion : les protestants se suicident plus que les catholiques et ceux-ci, plus que les juifs.

¹ Promotion de la santé à l'école

² D'après Gérard MORICE, *Le suicide : affaire moins privée qu'on le pense*, Revue *Science et vie*, avril 1985, n°811, pp. 42 à 46

Si sa thèse n'est plus totalement applicable aujourd'hui, Dürkheim a contribué à l'analyse des déterminants sociaux des valeurs : par exemple, la valeur qu'un agent social attribue à un acte s'impose à lui dans un environnement social donné. Tout n'est pas pour autant déterminé : la valeur est le résultat non voulu de la juxtaposition d'une multitude d'actions individuelles.

Ainsi, comme Raymond Boudon l'a montré à la suite de Dürkheim : les taux de suicide peuvent être plus élevés en période de boom économique car l'abondance de biens n'est pas toujours perçue comme un bien par les agents sociaux. Ou encore : les taux de suicide ne sont pas nécessairement plus élevés dans les pays pauvres ou dans les classes sociales défavorisées.

Les données disponibles pour la Belgique ³ confirment les grandes lignes de l'analyse de Dürkheim et celle de Boudon :

- le taux de suicide croît avec l'âge, de 15 à 54 ans, pour culminer chez les plus de 84 ans. On constate toutefois que le taux baisse légèrement de 55 à 74 ans, pour repartir à la hausse à partir de 75 ans ;
- le taux de suicide est plus fort chez les hommes que chez les femmes ⁴, et toujours plus élevé pour les célibataires, les veufs (veuves) et les séparé(e)s que pour les personnes mariées. On notera toutefois que, pour les femmes, le taux de suicide est plus élevé pour les séparées tandis que pour les hommes, le taux de suicide est plus élevé pour les veufs ;
- le taux de suicide est plus élevé en Wallonie qu'en Flandre, mais plus élevé en Flandre qu'en Région bruxelloise alors que les indicateurs sociaux sont plus défavorables dans la capitale ;
- au niveau provincial, le taux de suicide est le moins élevé en Brabant wallon (14,38) et le plus élevé en province de Namur (29,27), ce qui tend à démontrer la faible influence de la situation économique sur le phénomène, ces deux provinces étant considérées comme les deux plus favorisées en région wallonne !

Il n'y a donc pas de déterminisme absolu (par exemple des conditions sociales et économiques) mais il y a à analyser les déterminants sociaux des valeurs que les agents sociaux donnent à un acte dans un environnement donné. Qu'est-ce qui rend le suicide acceptable voire souhaitable pour un individu donné dans un environnement social donné ?

Les apports de François Dubet ⁵

Si le sociologue François Dubet n'a pas étudié le fait social « suicide » comme tel, ses travaux sur les jeunes d'une part, sur l'école d'autre part, sont précieux pour avancer dans la compréhension du phénomène.

³ Voir en annexe

⁴ Taux de suicide par groupes d'âge et selon la situation de vie, Bruxelles, 1998-2006.

⁵ Voir notamment « *La Galère : jeunes en survie* », Paris, Fayard, 1987

Ainsi, dans l'étude de « la galère » à propos des jeunes dans quelques banlieues françaises au milieu des années 80, Dubet montre que cette expérience de « survie » correspond à la décomposition de l'intégration, des possibilités de mobilité sociale ascendante et de la capacité des institutions et des mouvements sociaux à donner du sens au vécu.

L'intégration a laissé la place à la désorganisation, une sorte de situation d'anomie déjà pointée par Dürkheim. L'environnement est dégradé mais surtout la famille, les amis, le quartier, ... ne constituent pas ou plus l'espace de confiance nécessaire à la vie sociale. Par exemple, les filles vont pointer le fait que lorsqu'elles sont agressées (sexuellement), ce n'est pas par des inconnus mais par des personnes qu'elles connaissent.

Le travail a disparu et s'il existe, il s'agit d'emplois très dégradés. Quant à l'école, elle exclut ou elle n'offre aucune perspective.

Enfin, aucune institution, aucun mouvement social ne vient donner un sens (collectif) à cette domination subie par les jeunes.

Entre désorganisation, exclusion et « rage », les jeunes tournent et se font tantôt clients des services sociaux, tantôt délinquants, tantôt violents. Leurs conduites deviennent incompréhensibles pour celles et ceux qui ont la charge de leur éducation et de leur protection. La rationalité habituelle des institutions d'éducation et de socialisation échoue devant cette expérience. En effet, comment comprendre que les mêmes jeunes peuvent varier de comportement d'un jour à l'autre ?

Au centre de la galère, il y a le « trou noir », où la violence peut se retourner contre les jeunes eux-mêmes, notamment par le suicide. On retrouve dans ce « trou noir » le fait que le suicide peut devenir « acceptable » dans un environnement donné.

Dans ses travaux sur l'école, Dubet montrera par ailleurs que la fatalité sociale de l'anomie, de l'exclusion et de la rage peut être combattue dans et par un environnement social qui privilégie le collectif sur la performance individuelle, la mobilisation des enseignants et des éducateurs dans des projets communs, la démocratie sur l'autoritarisme.

On ajoutera que l'environnement social et économique doit s'inscrire dans la même perspective : il ne sert à rien d'éduquer dans un environnement d'insécurité sociale et économique.

Ces analyses remettent en question un des fondamentaux des politiques actuelles, le paradigme de la responsabilité individuelle en matière de bien-être et de santé. A force d'insister sur les risques personnels encourus en adoptant telle ou telle consommation (tabac, alcool, médicaments,...) nous en oublions que les maladies telles que le cancer sont également provoquées par l'environnement tel qu'il est transformé par les pratiques industrielles et agricoles (l'amiante ou l'asbeste, les pesticides, les particules fines, ...). Dans le champ du suicide, il paraît difficile de nier l'impact environnemental comme dans le cas des suicides dans des grandes entreprises (Renault, EDF) : les restructurations continues, la mobilisation permanente, l'indifférence de la hiérarchie ou de l'autorité devraient être prises en considération ⁶.

⁶ Suivant une enquête menée en 2003 par la Fédération Française de Santé au Travail de Basse-Normandie

Pour ce qui concerne les enfants et les jeunes, il y aurait lieu d'interroger notre modèle de politique familiale qui privilégie les transferts de revenus (allocations familiales, réductions d'impôts) sur les services (notamment d'accueil de l'enfance). Les familles ne sont probablement pas assez aidées et soutenues en amont des problèmes éventuels de santé mentale.

Alain Dubois,
Le 24 août 2011

Avec le soutien de la Communauté française



